

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - Commune d'Izeure (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21210319600011

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Genlis

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Budget Principal (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	27
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	28
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

Commune d'Izeure - Budget Principal - CA - 2020

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	29
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	31
D2 - Arrêté et signatures	32

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 21319	Commune d'Izeure Budget Principal	CA 2020
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	883
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	5
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	344,89	0,00
2	Produit des impositions directes/population	310,08	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	520,49	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	38,63	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	93,37	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	32,70 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	76,55 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	7,42 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndics mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	305 595,14	G	459 592,65
	Section d'investissement	B	129 356,95	H	17 046,31

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	553 362,91 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	163 561,55 (si excédent)

=		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	434 952,09	= G+H+I+J	1 193 563,42

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	8 591,10	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	8 591,10	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	305 595,14	= G+I+K	1 012 955,56
	Section d'investissement	= B+D+F	137 948,05	= H+J+L	180 607,86
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	443 543,19	= G+H+I+J+K+L	1 193 563,42

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	8 591,10	L	0,00
010	Stocks (4)	0,00			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			0,00
13	Subventions d'investissement	0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00			0,00

Commune d'Izeure - Budget Principal - CA - 2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	8 591,10	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	124 300,00	80 290,10	0,00	0,00	44 009,90
012	Charges de personnel, frais assimilés	123 800,00	99 600,31	0,00	0,00	24 199,69
014	Atténuations de produits	58 000,00	57 812,00	0,00	0,00	188,00
65	Autres charges de gestion courante	53 900,00	53 885,79	0,00	0,00	14,21
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		360 000,00	291 588,20	0,00	0,00	68 411,80
66	Charges financières	13 100,00	12 953,94	0,00	0,00	146,06
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		373 600,00	304 542,14	0,00	0,00	69 057,86
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 053,00	1 053,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 053,00	1 053,00			0,00
TOTAL		374 653,00	305 595,14	0,00	0,00	69 057,86
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	17 397,08	0,00	0,00	-17 397,08
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	1 917,54	0,00	0,00	-1 917,54
73	Impôts et taxes	288 453,00	326 649,92	0,00	0,00	-38 196,92
74	Dotations et participations	73 900,00	96 429,43	0,00	0,00	-22 529,43
75	Autres produits de gestion courante	12 300,00	13 552,42	0,00	0,00	-1 252,42
Total des recettes de gestion courante		374 653,00	455 946,39	0,00	0,00	-81 293,39
76	Produits financiers	0,00	0,16	0,00	0,00	-0,16
77	Produits exceptionnels	0,00	3 646,10	0,00	0,00	-3 646,10
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		374 653,00	459 592,65	0,00	0,00	-84 939,65
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		374 653,00	459 592,65	0,00	0,00	-84 939,65
Pour information		(3) 553 362,91				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	48 000,00	47 961,39	0,00	38,61
21	Immobilisations corporelles	58 500,00	34 111,72	8 591,10	15 797,18
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	106 500,00	82 073,11	8 591,10	15 835,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	49 000,00	47 283,84	0,00	1 716,16
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	50 000,00	47 283,84	0,00	2 716,16
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	156 500,00	129 356,95	8 591,10	18 551,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	156 500,00	129 356,95	8 591,10	18 551,95
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	15 993,31	0,00	-15 993,31
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	15 993,31	0,00	-15 993,31
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	15 993,31	0,00	-15 993,31
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	1 053,00	1 053,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 053,00	1 053,00		0,00
	TOTAL	1 053,00	17 046,31	0,00	-15 993,31

Commune d'Izeure - Budget Principal - CA - 2020

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information				
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 163 561,55			

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	80 290,10		80 290,10
012	Charges de personnel, frais assimilés	99 600,31		99 600,31
014	Atténuations de produits	57 812,00		57 812,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	53 885,79		53 885,79
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	12 953,94	0,00	12 953,94
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 053,00	1 053,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	304 542,14	1 053,00	305 595,14
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	47 283,84	0,00	47 283,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	47 961,39	0,00	47 961,39
21	Immobilisations corporelles (6)	34 111,72	0,00	34 111,72
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	129 356,95	0,00	129 356,95
	Pour information			0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	17 397,08		17 397,08
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 917,54		1 917,54
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	326 649,92		326 649,92
74	Dotations et participations	96 429,43		96 429,43
75	Autres produits de gestion courante	13 552,42	0,00	13 552,42
76	Produits financiers	0,16	0,00	0,16
77	Produits exceptionnels	3 646,10	0,00	3 646,10
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		459 592,65	0,00	459 592,65
Pour information				553 362,91
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	15 993,31	0,00	15 993,31
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 053,00	1 053,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		15 993,31	1 053,00	17 046,31
Pour information				163 561,55
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	124 300,00	80 290,10	0,00	0,00	44 009,90
605	Achats matériel, équipements et travaux	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
60611	Eau et assainissement	2 000,00	1 816,02	0,00	0,00	183,98
60612	Energie - Electricité	13 000,00	9 779,88	0,00	0,00	3 220,12
60613	Chauffage urbain	11 500,00	11 556,98	0,00	0,00	-56,98
60621	Combustibles	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
60622	Carburants	800,00	81,01	0,00	0,00	718,99
60623	Alimentation	200,00	178,87	0,00	0,00	21,13
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00	2 078,95	0,00	0,00	421,05
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	2 027,45	0,00	0,00	-27,45
60633	Fournitures de voirie	400,00	107,10	0,00	0,00	292,90
60636	Vêtements de travail	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6064	Fournitures administratives	1 300,00	1 551,08	0,00	0,00	-251,08
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	3 000,00	1 760,29	0,00	0,00	1 239,71
6067	Fournitures scolaires	6 000,00	3 847,17	0,00	0,00	2 152,83
6068	Autres matières et fournitures	600,00	351,07	0,00	0,00	248,93
611	Contrats de prestations de services	10 000,00	9 458,86	0,00	0,00	541,14
6135	Locations mobilières	5 500,00	6 795,00	0,00	0,00	-1 295,00
61521	Entretien terrains	6 300,00	600,00	0,00	0,00	5 700,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 750,00	3 754,56	0,00	0,00	-1 004,56
615231	Entretien, réparations voiries	12 000,00	3 305,37	0,00	0,00	8 694,63
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 500,00	231,00	0,00	0,00	4 269,00
6156	Maintenance	5 000,00	2 925,18	0,00	0,00	2 074,82
6161	Multirisques	5 000,00	4 364,11	0,00	0,00	635,89
6182	Documentation générale et technique	400,00	226,40	0,00	0,00	173,60
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6226	Honoraires	1 800,00	306,30	0,00	0,00	1 493,70
6227	Frais d'actes et de contentieux	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
6228	Divers	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6231	Annonces et insertions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 000,00	4 232,76	0,00	0,00	1 767,24
6237	Publications	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6256	Missions	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6257	Réceptions	200,00	209,33	0,00	0,00	-9,33
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	412,36	0,00	0,00	587,64
6262	Frais de télécommunications	3 200,00	3 079,08	0,00	0,00	120,92
6281	Concours divers (cotisations)	1 800,00	1 972,89	0,00	0,00	-172,89
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	2 500,00	732,82	0,00	0,00	1 767,18
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 100,00	1 206,62	0,00	0,00	-106,62
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
63512	Taxes foncières	1 400,00	1 137,00	0,00	0,00	263,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	350,00	204,59	0,00	0,00	145,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	123 800,00	99 600,31	0,00	0,00	24 199,69
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	4 000,00	3 092,26	0,00	0,00	907,74
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	54,27	0,00	0,00	45,73
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 000,00	1 121,66	0,00	0,00	878,34
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	250,00	162,99	0,00	0,00	87,01
6411	Personnel titulaire	55 500,00	46 125,53	0,00	0,00	9 374,47
6413	Personnel non titulaire	29 650,00	21 169,13	0,00	0,00	8 480,87
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	14 500,00	14 228,88	0,00	0,00	271,12
6453	Cotisations aux caisses de retraites	12 000,00	8 880,39	0,00	0,00	3 119,61
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	600,00	856,24	0,00	0,00	-256,24
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 300,00	2 939,99	0,00	0,00	1 360,01
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	200,00	266,00	0,00	0,00	-66,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	300,00	91,00	0,00	0,00	209,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	400,00	289,23	0,00	0,00	110,77
6488	Autres charges	0,00	322,74	0,00	0,00	-322,74
014	Atténuations de produits	58 000,00	57 812,00	0,00	0,00	188,00
739221	FNGIR	57 000,00	56 465,00	0,00	0,00	535,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 000,00	1 347,00	0,00	0,00	-347,00
65	Autres charges de gestion courante	53 900,00	53 885,79	0,00	0,00	14,21
6531	Indemnités	31 500,00	33 697,20	0,00	0,00	-2 197,20
6533	Cotisations de retraite	2 800,00	1 891,70	0,00	0,00	908,30
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6553	Service d'incendie	14 700,00	14 655,00	0,00	0,00	45,00

Commune d'Izeure - Budget Principal - CA - 2020

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65548	Autres contributions	3 000,00	1 940,14	0,00	0,00	1 059,86
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	1 700,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	100,00	1,75	0,00	0,00	98,25
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		360 000,00	291 588,20	0,00	0,00	68 411,80
66	Charges financières (b)	13 100,00	12 953,94	0,00	0,00	146,06
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 000,00	12 953,94	0,00	0,00	46,06
6618	Intérêts des autres dettes	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		373 600,00	304 542,14	0,00	0,00	69 057,86
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	1 053,00	1 053,00			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 053,00	1 053,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 053,00	1 053,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 053,00	1 053,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		374 653,00	305 595,14	0,00	0,00	69 057,86
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	17 397,08	0,00	0,00	-17 397,08
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	17 397,08	0,00	0,00	-17 397,08
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	1 917,54	0,00	0,00	-1 917,54
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	700,00	0,00	0,00	-700,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	717,54	0,00	0,00	-717,54
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	500,00	0,00	0,00	-500,00
73	Impôts et taxes	288 453,00	326 649,92	0,00	0,00	-38 196,92
73111	Taxes foncières et d'habitation	256 100,00	273 799,00	0,00	0,00	-17 699,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	1 120,00	0,00	0,00	-1 120,00
73211	Attribution de compensation	10 493,00	11 287,00	0,00	0,00	-794,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	13 000,00	15 258,00	0,00	0,00	-2 258,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	8 860,00	25 185,92	0,00	0,00	-16 325,92
74	Dotations et participations	73 900,00	96 429,43	0,00	0,00	-22 529,43
7411	Dotation forfaitaire	55 000,00	57 293,00	0,00	0,00	-2 293,00
74121	Dotation de solidarité rurale	10 000,00	15 793,00	0,00	0,00	-5 793,00
74127	Dotation nationale de péréquation	4 400,00	9 363,00	0,00	0,00	-4 963,00
742	Dot. aux élus locaux	2 500,00	3 033,00	0,00	0,00	-533,00
744	FCTVA	0,00	2 228,00	0,00	0,00	-2 228,00
74718	Autres participations Etat	0,00	212,43	0,00	0,00	-212,43
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 000,00	2 304,00	0,00	0,00	-304,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	0,00	6 203,00	0,00	0,00	-6 203,00
75	Autres produits de gestion courante	12 300,00	13 552,42	0,00	0,00	-1 252,42
752	Revenus des immeubles	12 000,00	13 070,86	0,00	0,00	-1 070,86
7588	Autres produits div. de gestion courante	300,00	481,56	0,00	0,00	-181,56
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		374 653,00	455 946,39	0,00	0,00	-81 293,39
76	Produits financiers (b)	0,00	0,16	0,00	0,00	-0,16
761	Produits de participations	0,00	0,16	0,00	0,00	-0,16
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	3 646,10	0,00	0,00	-3 646,10
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	3 646,10	0,00	0,00	-3 646,10
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		374 653,00	459 592,65	0,00	0,00	-84 939,65
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		374 653,00	459 592,65	0,00	0,00	-84 939,65
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		553 362,91				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	48 000,00	47 961,39	0,00	38,61
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	48 000,00	47 961,39	0,00	38,61
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	58 500,00	34 111,72	8 591,10	15 797,18
2128	Autres agencements et aménagements	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
21311	Hôtel de ville	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
21312	Bâtiments scolaires	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21316	Equipements du cimetière	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
21318	Autres bâtiments publics	25 000,00	24 786,04	4 176,00	-3 962,04
2132	Immeubles de rapport	4 000,00	2 838,74	0,00	1 161,26
2151	Réseaux de voirie	3 000,00	0,00	1 860,00	1 140,00
2152	Installations de voirie	2 000,00	2 473,33	0,00	-473,33
21538	Autres réseaux	3 000,00	0,00	2 555,10	444,90
2158	Autres installat°, matériel et outillage	3 000,00	130,00	0,00	2 870,00
2181	Installat° générales, agencements	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2184	Mobilier	2 500,00	3 883,61	0,00	-1 383,61
2188	Autres immobilisations corporelles	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		106 500,00	82 073,11	8 591,10	15 835,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
10223	TLE	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	49 000,00	47 283,84	0,00	1 716,16
1641	Emprunts en euros	48 000,00	47 283,84	0,00	716,16
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		50 000,00	47 283,84	0,00	2 716,16
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		156 500,00	129 356,95	8 591,10	18 551,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		156 500,00	129 356,95	8 591,10	18 551,95
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
40	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	15 993,31	0,00	-15 993,31
10222	FCTVA	0,00	1 615,00	0,00	-1 615,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	14 378,31	0,00	-14 378,31
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	15 993,31	0,00	-15 993,31
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	15 993,31	0,00	-15 993,31
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (3) (4)	1 053,00	1 053,00		0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	1 053,00	1 053,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 053,00	1 053,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 053,00	1 053,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 053,00	17 046,31	0,00	-15 993,31
Pour information		163 561,55			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Commune d'Izeure - Budget Principal - CA - 2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé D/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					639 555,88									
1641 Emprunts en euros (total)					639 555,88									
00000271146	CRCA GENLIS	17/05/2014	17/05/2014	14/08/2014	137 519,69	F		3,560	3,560		T	P	O	A-1
0249470001	DEXIA CREDIT LOCAL	31/12/2008	31/12/2008	01/04/2009	207 036,19	F		4,320	4,320		T	P	O	A-1
0249470004	DEXIA CREDIT LOCAL	31/12/2008	31/12/2008	01/07/2009	88 000,00	F		4,210	4,210		T	P	O	A-1
271155	CRCA GENLIS	14/12/2012	14/12/2012	14/03/2013	115 000,00	F		3,560	3,560		T	P	O	A-1
MON502152	LA BANQUE POSTALE			01/03/2015	62 000,00	F		1,770	1,770		M	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tréage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Commune d'Izère - Budget Principal - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					639 555,88									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *à fixe*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		313 455,46				47 283,84	12 953,94	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		313 455,46				47 283,84	12 953,94	0,00	0,00	
00000271146		0,00	A-1	35 292,87	2,00	F		3,560	16 730,23	1 630,33	0,00	0,00
0249470/001		0,00	A-1	147 881,82	16,00	F		4,320	6 191,29	6 556,49	0,00	0,00
0249470004		0,00	A-1	63 590,86	16,00	F		4,210	2 619,27	2 746,45	0,00	0,00
271155		0,00	A-1	25 370,53	2,00	F		3,560	12 500,60	1 218,16	0,00	0,00
NON502152		0,00	A-1	40 319,38	4,00	F		1,770	9 242,45	802,51	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de frage sur ligne de trésorerie (total) (19)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers localités-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Commune d'Izeure - Budget Principal - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		313 455,46					47 283,84	12 953,84	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture »

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuelle dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768

Commune d'Izeure - Budget Principal - CA - 2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	313 455 48	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'étude, modif PLU	5	27/11/2009
L	Concessions & droits assimilés	2	27/11/2009
L	Frais étude recherche développ	5	27/11/2009
L	Subv équipts versées	5	27/11/2009
L	Autres immo. incorporelles	5	27/11/2009
L	Réseaux d'adduction d'eau	40	22/07/2010
L	Réseau d'assainissement	60	22/07/2010

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		49 000,00	47 283,84
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		48 000,00	47 283,84
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	48 000,00	47 283,84
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 000,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10223	TLE	1 000,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	47 283,84	8 591,10	0,00	55 874,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 053,00	17 046,31
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	15 993,31
10222	FCTVA	0,00	1 615,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	14 378,31
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 053,00	1 053,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	1 053,00	1 053,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	17 046,31	0,00	163 561,55	0,00	180 607,86

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	55 874,94
Ressources propres disponibles	180 607,86
Solde	V = IV – II (3)
	124 732,92

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
27/02/2020	MISE AUX NORMES ELEC EAU LOGEMENTS	2 838,74	0,00	0
06/03/2020	EP PASSAGE LED TR1 TR2	47 961,39	0,00	5
06/03/2020	BLOC SECOURS SALLE POLYVALENTE	536,04	0,00	0
06/03/2020	MISE AUX NORMES ELEC. LOCAL ARBITRE	1 347,96	0,00	0
17/03/2020	MEUBLE BUREAU DIRECTION ECOLE	367,34	0,00	0
08/04/2020	MO PORCHE EGLISE	882,00	0,00	0
08/04/2020	SPS PORCHE EGLISE	186,96	0,00	0
22/04/2020	PORCHE EGLISE	19 590,90	0,00	0
24/07/2020	MISE AUX NORMES ELEC CHAUFFERIE	1 683,00	0,00	0
18/09/2020	CHAISES TABLES ELEMENTAIRE	3 516,27	0,00	0
15/10/2020	VMC SALLE POLYVALENTE	559,18	0,00	0
05/11/2020	BORNES BOIS TROTTOIR GROUPE SCOLAIRE	2 473,33	0,00	0
04/12/2020	ECELLE TRANSFORMABLE	130,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		82 073,11	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
ADMR	50,00	
AIFC	420,00	
AMICALE DES POMPIERS	50,00	
AMITIES ET CULTURE	230,00	
CES GEORGES BRASSENS	100,00	
COMITE DES FETES	450,00	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	200,00	
LA GAULE IZEUROISE	100,00	
UNC AISERREY - IZEURE	50,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
LE SOUVENIR FRANCAIS	50,00	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	1 700,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	3,00	4,00	3,00	0,00	3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT89500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Commune d'Izeure - Budget Principal - CA - 2020

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				1 554,58		
Adjoint technique	C	TECH	326	1 554,58	A 3-1	CDD CDD
TOTAL GENERAL				1 554,58		

(1) CATEGORIES: A, B et C

(2) SECTEUR ADM - Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CUL.T : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-1* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-1 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacances temporaire d'un emploi.
 3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 8 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	1 198 000,00	0,00	14,03	0,00	168 079,00	0,00
TFPB	713 600,00	0,00	12,29	0,00	87 701,00	0,00
TFPNB	48 700,00	0,00	32,83	0,00	15 988,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			271 768,00	0,00

Envoyé en préfecture le 02/04/2021

Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le

Recevoir
L'original

ID : 021-212103196-20210330-CA2020-BF

Commune d'Izeure - Budget Principal - CA - 2020

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 11 + 1 pouvoir

VOTES :

Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 25/03/2021



Présenté par (1) Le Maire.

A IZEURE, le 30/03/2021

Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A Izeure, le 30/03/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BATAILLARD Yves	
BERGER Bernadette	
BON Fabrice	
CARTIER Catherine	
FERREUX Sylvain	
GAUTHIER Ludovic	
LIMBARDET Anne	
MELSION Clarisse	
POCHERON Jérôme	
PRIN Alexandre	
PRIN Corinne	
RENARD Jean-Marc	
RUBACHA Laurent	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.